Logo CFDT

CPPNI du 13 iuin 2023 Branche Prestataires (P2ST)

Salaires
L'augmentation du SMIC du 7er mai rattrape les 4 premiers coefficients de la grille (120 à 150). Par conséquent la négociation salariale s'ouvre déjà pour 2023, alors que l'accord de décembre 2022 avait permis d'aérer la grille avec une extension au 7er avril.

La CFDT a fait la proposition de 60 € brut pour tous les coefficients et indique qu'elle veut un vrai coup de pouce pour les AM, car ça n'a pas été le cas lors du dernier accord.

Les organisations patronales nous ont fait une proposition indécente avec des augmentations de 1, 5% pour les premiers coefficients employés et moins d'l% pour les AM.

La CFDT a indiqué aux OP que cette proposition est honteuse et indécente et qu'elle ne mérite même pas d'être présenté à ses adhérents. On a rappelé qu'il était important de donner un coup de pouce aux AM, qui représente moins de 20% des effectifs de la branche car le SMIC va surement subir un nouveau coup de pouce avant la fin de l'année.

On a demandé si on peut avoir une nouvelle proposition d'ici début juillet car on a une réunion extra le 3. Réponse négative des OP, par conséquent on signale que la réunion se termine là pour nous et qu'on quitte la salle.

Un communiqué de presse CFDT va partir prochainement.

Santé/Prévoyance

Un appel d'offres est en cours et l'oral aura lieu en mai avec les assureurs déjà présents à la branche. Il s'agit d'Apicil, Malakoff, Mutex et l'OCIRP. Les oraux sont passés et les 3 assureurs sont proches sauf sur le taux de chargement (frais de gestion) pour lequel il est bien trop haut avec 18 % contre 15, 5 % et 16 % pour Mutex et Apicil. Malakoff a de grandes chances de ne pas être retenu par la branche si ça ne change pas. La CFDT soutient cet assureur car son portefeuille commercial pour la santé est positif.

Une synthèse de présentation des comptes santé a été faite et souligne une bonne santé du régime en 2022.

L'ensemble des organisations patronales souhaitent conserver Apicil et Mutex et se séparer de Malakoff qui représente 27% du portefeuille prévoyance et. 75% pour la santé. Avec les conseils d'actuarielles, un risque important existe si Malakoff sort de la branche vu le portefeuille important.

La CFDT indique qu'elle veut conserver les 3 assureurs pour stabiliser le régime qui était déficitaire il y a quelques semaines.

Une réunion extra aura lieu le 3 juillet pour la signature d'un accord.

Handicap

FO a fait des propositions et SUD a apporté des commentaires. La CFDT a déjà fait des propositions et attend un projet d'accord en septembre.

signature
Documents

Info flash branche prestataires